



RAPPORTS

ACTIVITÉ 25
FINANCIER 26



Organisation professionnelle de Chefs d'établissements
catholiques d'enseignement du second degré

RAPPORT D'ACTIVITÉ



INTRODUCTION

Chaque année, l'assemblée générale du Synadic est un moment clé : celui où nous présentons le rapport d'activité, un exercice à la fois formel et indispensable. Cette rencontre offre à vos conseillers l'occasion de partager un aperçu concret de leur engagement. Loin d'être spectateurs, ils s'investissent pleinement dans les instances où ils siègent, représentant le Synadic avec rigueur et honneur, conformément au mandat que vous leur avez confié.

Cette transparence est essentielle pour vous informer des nombreux dossiers suivis tout au long de l'année. Les chantiers évoluent : certains avancent, d'autres émergent, mais rares sont ceux qui disparaissent, preuve de la complexité croissante de nos missions.

Personne ne peut ignorer le contexte actuel. La question des moyens reste un enjeu majeur, avec des incertitudes qui suscitent légitimement des inquiétudes. Les années passent, la situation demeure, mais notre capacité à maintenir le cap mérite d'être soulignée.

Cette année a été également marquée par une intensification des contrôles : pactes d'enseignement, vérifications par la DGFIP, contrôle du contrat d'association. Nous devons donc adopter une vigilance accrue notamment sur la question de nos rapports avec les instances de l'Education Nationale. Restons attentifs et avançons avec confiance à la lueur du projet de l'Enseignement Catholique.

Le Synadic est à vos côtés, avec des conseillers actifs dans de nombreuses instances : Renasup, Formiris, Commission Formation, 3PF, Collège Employeur, et bien d'autres. Leur engagement s'appuie sur le travail essentiel des DRA et DD, présents sur le terrain pour faire avancer les dossiers dans chaque région et maintenir une dynamique locale au service de nos objectifs communs.

Dans le social, le juridique, le pédagogique ou la formation, le Synadic demeure un appui solide grâce à l'expertise de ses conseillers. Toujours présent dans les moments délicats, il apporte un soutien précieux à nos collègues confrontés à des situations complexes. Les pages qui viennent suivent l'ensemble des actions menées, témoignant de notre engagement au service de

OK
Synadic

Pierre REHLINGER

LA PRÉSIDENCE

Bertrand VAN NEDERVELDE

Animateur de la vie du SYNADIC, le Président représente également notre organisation professionnelle dans de nombreux lieux institutionnels.

Partage d'un calendrier organisé par pôles :

BUREAU

Le bureau se réunit aussi souvent que nécessaire, notamment les 11 mars 2025, 1^{er} avril, 13 mai, 10 juin, 2 juillet, 16 septembre, 15 octobre, 10 décembre, 13 janvier 2026.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Bertrand VAN NEDERVELDE a présidé l'ensemble des conseils d'administration de notre organisation professionnelle sur un rythme régulier : 12 mars 2025, 14 mai , 11 juin, 18 et 19 août, 17 septembre, 12 novembre, 11 décembre, 14 janvier 2026.

CNEC (COMITÉ NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE)

Le Comité National de l'Enseignement catholique regroupe tous les membres de l'Enseignement catholique tels que définis dans le Statut de l'Enseignement catholique en France.

Le SYNADIC y a été représenté par Bertrand VAN NEDERVELDE, accompagné par Anne VALETOUX, 1^{re} vice-présidente.

27 mars 2025

- Accueil par Mgr Benoît RVIÈRE
- Actualités
- Situation de l'Enseignement Catholique
- Contrôles des établissements
- Texte sur les orientations pour la formation : vote délibératif
- Statut de Formiris : vote
- Journées nationales : 14 & 21 mai 2025
- ITEMS
- Questions diverses

LA PRÉSIDENCE

26 juin 2025	28 novembre 2025
<ul style="list-style-type: none"> Introduction de Monseigneur RIVIÈRE Actualités Point sur les actions et projets dans le domaine de la bientraitance éducative Présentation et vote sur le texte sur la remontée Faits établissement aux directions diocésaines Information sur la mise en œuvre du programme EVARS Présentation d'une nouvelle note sur la consultation du casier judiciaire avant un recrutement Présentation de la note sur les contributions familiales pour les élèves boursiers Travail en groupe à partir des questions envoyées dans le courrier joint à cette convocation Bilan de l'année 	<ul style="list-style-type: none"> Messe célébrée par Monseigneur ROUGÉ Feuille de route de l'enseignement catholique : présentation de la note et du travail conduit avec les évêques à Lourdes et perspectives Mission « renouvellement de la relation éducative » : échanges autour de la note d'intention Condition enseignante : pistes de travail Vote des contributions appelées auprès des directions diocésaines pour 2026-2027

COMMISSION PERMANENTE

En plus des membres du Secrétariat général de l'Enseignement catholique, quinze membres y sont élus à titre personnel et s'expriment néanmoins en tant que responsable d'un organisme de l'Enseignement catholique.

La composition actuelle est la suivante :

- Mgr Matthieu ROUGÉ
- Autour de Guillaume PRÉVOST pour le SGEC, Stéphane GOURAUD, Nathalie TRÉTIAKOW, Pierre MARSOLLIER, Vincent PORTERET, Franck TALLEU, Marie-Amélie MARQ, Louis-Marie PIRON, Jean-Jacques ELETUFE (ECM)
- Hélène LAUBIGNAT pour l'APEL Nationale
- Pierre-Vincent GUÉRET pour la FNOGEC
- Jean-François CANTENEUR pour les tutelles diocésaines
- Christophe SCHIETSE pour les tutelles congréganistes
- Alain COPIN pour FORMIRIS
- Virginie BÉCOURT (SYNADEC), Christophe

POIRault (UNETP), Jérémie TORRESAN (SNCEEL) et Bertrand VAN NEDERVELDE (SYNADIC) pour les organisations professionnelles de chefs d'établissement

- Véronique COTRELLE, Jean-Louis STALDER, pour les syndicats de salariés reconnus par le CNEC
- Florence MACHEFER pour le CNEAP
- Fabrice BOISUMEAU pour l'UGSEL
- Marie-Agnès RENAULT pour l'UNISFEC
- Sont invités permanents : Yves RUELLAN et Père Emmanuel PETIT, représentant de l'Udesc

Outre les questions d'actualités qui consomment une grande partie du temps de réunion, les sujets traités aux commissions permanentes ont été les suivants :

LA PRÉSIDENCE

4 février 2025	26 mars 2025
<ul style="list-style-type: none">• Rentrée 2025• Retour sur la rencontre avec le Directeur de Cabinet du MEN• Contrôles• Programmes EVRAS• Contribution des élèves boursiers• Questions diverses	<ul style="list-style-type: none">• Actualités• Texte sur les orientations pour la formation : vote sur les amendements• Actualités du CNEAP• Contrôles des établissements : présentation d'un document de synthèse• Questions diverses
6 mai 2025	5 juin 2025
<ul style="list-style-type: none">• Actualités• Situation de l'Enseignement catholique : échos de Lourdes, suite du travail de la Commission d'enquête, situations d'abus,...• Réforme de la formation initiale des enseignants• Point sur les journées nationales des 14 et 21 mai 2025• Actualités du CNEAP• Préparation du Cnec du 26 juin 2025• Remontées des « faits établissements » : procédure à mettre en œuvre• Questions diverses	<ul style="list-style-type: none">• Accueil et actualités• Relecture de la charte éducative de confiance• EARS : accompagnement de la mise en œuvre du programme EVARS• Retour sur les journées du 14 et 21 mai• Préparation d'un séminaire « cadres de l'apprentissage »• Projet de note sur le Médico-social• Mise à jour de la note sur le casier judiciaire• Réforme de la formation initiale et problématique du pré-accord• Mise en place et conséquences de l'utilisation de « Faits établissements »• Point sur le travail en cours sur les établissements hors-contrat

LA PRÉSIDENCE

25 juin 2025	21, 22, 23 août 2025 (Saint Jacut de la Mer)
<ul style="list-style-type: none"> Actualités Retour sur la conférence de presse du 19 juin 2025 Vote d'une note sur les remontées de faits établissements Présentation du texte « Comment grandir heureux ? » Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> Orientations du président du Conseil épiscopal pour l'Enseignement catholique ; Restitution de la démarche prospective et déclinaison opérationnelle des quatre priorités identifiées par le Comité National du 26 juin ; Élaboration collégiale d'une nouvelle feuille de route pour l'Enseignement catholique : calendrier et méthode ; Mission, fonctionnement et calendrier de la Commission permanente.
19 septembre 2025	16 octobre 2025
<ul style="list-style-type: none"> Constat de rentrée et retour d'expériences sur les contrôles des établissements Constat de rentrée et retour d'expériences Expression du projet éducatif chrétien et liberté de conscience Mission dédiée à la relation éducative Présentation par la FNOGEC d'une étude sur les forfaits et financements publics 	<ul style="list-style-type: none"> Introduction : actualités, retours conférence de presse et rendez-vous ministre Point sur la mission « renouvellement de la relation éducative » Expression du caractère propre et liberté de conscience Dialogue social et sentiment d'appartenance des enseignants Conclusion : point sur l'avancée des travaux liés à la feuille de route avec les directeurs diocésains
18 décembre 2025	9 janvier 2026
Annulée	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de la rentrée 2026 Réforme du système de formation Retour sur les groupes de travail : Condition enseignante Mixités Contrôles Calendrier

LA PRÉSIDENCE

RÉUNIONS DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE CAEC

10 mars 2025	8 septembre 2025
<ul style="list-style-type: none">• Préparation de la rentrée 2025• Réserve à projets• Outil prospectif local : tableau sur l'état des excédents et déficits dans les établissements• Nouvelle campagne PRE	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du flash de rentrée• Échanges :<ul style="list-style-type: none">♦ Effectifs de rentrée et analyses♦ Relations avec les rectorats♦ Bilan suppléances 24-25♦ Pactes et IMP♦ Préparation de la Carte des formations♦ Mise en place du groupe d'échange mixité CAP / Recteur♦ Quel outil pour suivre le P 139 à l'échelle académique ? (Proposition de travail sur une grille de suivi budgétaire pour les CAEC)• Calendrier :<ul style="list-style-type: none">♦ Commission Moyens
18 novembre 2025	
<ul style="list-style-type: none">• Préparation de la rentrée 2026• Retour sur la commission nationale des moyens : PRE et Réserve à Projets• Financement des suppléances : situation actuelle• Lancement de groupes de travail : mouvement de l'emploi, Pré-accord, Répartition des moyens...	

LA PRÉSIDENCE

COLLÈGE EMPLOYEUR

Le Collège employeur réunit la FNOGEC et les Présidents des organisations professionnelles des Chefs d'établissement. Il conduit la politique sociale de l'Enseignement Catholique.

Outre les conférences téléphoniques chaque fois que de besoin, le Collège s'est réuni, en présentiel les 16 janvier, 3 février, 20 mars, 4 avril, 6 juin, 3 juillet, 5 septembre, 25 septembre, 13 octobre, 24 novembre, 17 décembre.

CONFÉRENCE DES ÉTABLISSEMENTS

ART 365 - Statut CE :

Le Secrétaire Général réunit une « conférence des établissements » composée du président de la FNOGEC, des présidents des organisations professionnelle de chefs d'établissement, et en tant que de besoin, du secrétaire générale du CNEAP.

Cette année a été marquée par la fixation d'un calendrier de rencontres régulières avant chaque réunion de la Commission Permanente.

RÉUNIONS ET COMMISSIONS DIVERSES

- 11 janvier 2025 : Rencontre du CA national de l'Apel
- 24 et 25 janvier 2025 : Congrès du Synadec
- 12 et 13 mars : Congrès du SNCEEL
- 14, 15 et 16 mars : Journées nationales de la FNOGEC
- 21 mars : Journée l'IA au service de l'enseignement organisée par le SGEC
- 30 avril : audition par la commission d'enquête parlementaire « contrôle et prévention des violences »
- 16 avril : MEN, plan «Brisons le silence»
- 21 mai : journée nationale du Sup' « A nouveau contexte, perspectives nouvelles »
- 19 juin : Cour des comptes, évaluation portant sur le temps temps perdu par les élèves
- 30 septembre : NCE formation session fondamentale
- 15 octobre : Club de Dirigeants de l'Éducation «quels établissements et quels chefs d'établissement voulons-nous ?
- 28 novembre : APEL national au Sénat : Stop violences avec CIVISE
- 4 décembre : Congrès de l'UNETP
- 11 décembre : AG de l'UNISFEC

RENCONTRES DIVERSES AVEC LES PARTENAIRES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

SGEC, CNEAP, Organisations professionnelles, RenaSup, Formiris, ECM, APEL, évêques,...

VIE SYNDICALE

Le président a participé à la réunion DRA-DD du 26 mars 2025, en visio, à celle des 30 septembre et 1^{er} octobre 2025.

VIE DES RÉGIONS et ADHÉRENTS

Pierre COMBROUX

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX ACADEMIQUES ET DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX - LE 26 MARS 2025

- **Les contrôles administratifs** – Cadre et finalité
Intervention de Stéphane GOURAUD – Adjoint au secrétaire général.
- **Laïcité - Rappel des obligations**
Intervention d'Anne-Sophie GENDROT – Administrateur national du Synadic.
- **Actualité sociale de la branche**
- **Actualité pédagogique**
- **WEBINAIRE :**
 - **ÉVRAS (EARS)** : Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle
 - **20e anniversaire de la loi sur l'école inclusive**
Intervention de Nathalie TRETIAKOW – Adjointe au secrétaire général

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX ACADEMIQUES ET DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX - LES 30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE 2025

- **Actualités des régions**
- **La prévoyance dans l'enseignement catholique** : point d'étape et perspective d'avenir.
Intervention de Anne ANDRE – expert en assurances et protection sociale.
- **Actualités sociales et EEP santé**
- **Horizon 2030, projection de l'enseignement catholique** : la place du chef d'établissement.
Intervention de Christophe MARTINEAU – formateur, ancien chef d'établissement, fondateur de kadam conseil.
Séance de travail et de co-construction.
- **Actualités pédagogiques**
- **Crispations et judiciarisation des relations avec les familles** : comment agir efficacement et sereinement au cœur des communautés éducatives ?
Intervention de Isabelle JOUAULT– juriste au sgec.
- **Contrôles administratifs** : points d'attention et retour du terrain.
Intervention de Isabelle JOUAULT– juriste au sgec.

APPUI AUX ADHÉRENTS EN DIFFICULTÉ

Chaque année nous accompagnons des adhérents en difficulté tout en ayant le respect de la personne et du droit du travail.

COMMISSION STATUT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Gilles DUPONT
Franck LEVASSEUR

SYNTÈSE ANNUELLE DES TRAVAUX

Depuis un an, la Commission « Statut du Chef d'Établissement » n'avait plus semblé constituer une priorité pour le Secrétariat général, laissant en suspens plusieurs chantiers pourtant essentiels pour la reconnaissance, la protection et l'attractivité de la fonction. Grâce aux interpellations convergentes des organisations professionnelles, de l'URCEC, ainsi qu'à l'impulsion donnée par l'arrivée de Guillaume PRÉVOST, cette commission semble pouvoir redevenir un espace structurant de dialogue, d'analyse et de construction collective autour des enjeux statutaires des chefs d'établissement au sein de notre paysage institutionnel.

1. Une profession en tension : épuisement, perte de sens et crise des vocations

L'année écoulée a confirmé l'entrée de la fonction dans une zone de fragilité inédite. Les remontées du terrain décrivent un épuisement professionnel marqué, parfois jusqu'à l'arrêt de travail ou à l'aménagement du temps d'exercice. Beaucoup de chefs d'établissement expriment désormais un profond sentiment de solitude face aux injonctions réglementaires, à la technicité croissante du métier et à des procédures de contrôle perçues comme disproportionnées, voire comme des remises en cause de leur légitimité.

Cette fragilisation se traduit également par une crise des vocations, particulièrement visible dans le premier degré où un nombre significatif de chefs d'établissement envisage une reconversion.

La Commission considère que cette situation devient un enjeu majeur de stabilité institutionnelle pour l'Enseignement catholique.

2. Rémunération : un modèle devenu incohérent, démotivant et inéquitable

La question de la rémunération, au cœur des préoccupations, apparaît de plus en plus

déconnectée de la réalité de la mission. L'indice de responsabilité lié aux effectifs constitue un point de tension majeur : des chefs d'établissement reconnus pour la qualité de leur travail peuvent perdre une trentaine de points de rémunération en cas de baisse démographique, alors même que cette évolution échappe totalement à leur pilotage. S'y ajoute une distorsion préoccupante entre la rémunération des adjoints et celle des chefs d'établissement, certains adjoints, indexés sur la CCEPNL, percevant désormais des salaires supérieurs. Cette anomalie fragilise l'attractivité de la fonction et compromet le renouvellement des cadres.

D'autres facteurs aggravent encore cette perte de cohérence : différentiel entre point Fonction publique et point EPNL, absence de primes spécifiques, pactes et dispositifs de prévoyance insuffisamment adaptés.

Pour le Synadic, une révision en profondeur du modèle est désormais indispensable afin de garantir une rémunération cohérente, stabilisée et corrélée à la responsabilité réelle exercée.

3. Multidirections et regroupements : une nécessaire régulation nationale

L'année a été marquée par la multiplication de regroupements d'écoles ou de directions multisites, parfois mis en œuvre dans des délais très courts et sans cadre méthodologique unifié. Cette pratique soulève de nombreux risques : absence d'analyse d'impact préalable, fragilisation des équipes, rémunération insuffisante des responsables de site, incompréhensions au sein des communautés éducatives et sentiment d'isolement des chefs d'établissement concernés.

La Commission estime urgente l'élaboration d'un cadre national clair permettant de sécuriser ces organisations. Celui-ci devrait inclure un protocole d'analyse préalable, un référentiel de compétences

et de formation, une clarification des responsabilités ainsi qu'un modèle d'indemnisation adapté aux réalités du multisite.

4. Conditions d'exercice : un modèle opérationnel à bout de souffle

Le quotidien des chefs d'établissement témoigne d'une charge opérationnelle devenue difficilement soutenable. Dans certains endroits le manque de personnel compromet l'organisation interne et oblige les chefs d'établissement à assumer eux-mêmes des missions imprévues, faute de remplaçants disponibles. Les décharges du premier degré, pourtant prévues statutairement, se révèlent souvent impossibles à utiliser.

La Commission insiste sur la nécessité de sécuriser les conditions d'exercice et de repenser l'organisation du travail des personnels de direction.

5. Un statut contesté dans certaines instances

La période récente met également en lumière une fragilité institutionnelle du statut. Des initiatives externes, émanant notamment d'organisations syndicales ou politiques, cherchent à remettre en cause la spécificité du statut de chef d'établissement, notamment dans les relations avec le ministère du Travail.

Cette situation appelle une vigilance particulière quant à la défense de l'architecture propre de l'Enseignement catholique, fondée sur un statut clair, reconnu et distinct de celui des enseignants.

6. Les grandes priorités pour 2026

La Commission a identifié quatre axes structurants pour l'année à venir :

- Revaloriser et sécuriser la fonction, tant dans ses aspects rémunératoires que dans sa reconnaissance institutionnelle ;
- Encadrer les multidirections afin d'assurer cohérence, équité et soutien opérationnel ;

sécuriser les conditions d'exercice des chefs d'établissement ;

- Consolider le statut et la représentativité, garants de la stabilité du modèle éducatif et de la légitimité de la fonction.

CONCLUSION

L'année écoulée révèle une triple vulnérabilité de la fonction de chef d'établissement : une vulnérabilité humaine, d'abord, avec un épuisement croissant et une perte de repères ; une vulnérabilité structurelle, marquée par l'absence de cadre clair pour les nouvelles organisations et les conditions d'exercice ; une vulnérabilité financière, enfin, alimentée par des incohérences persistantes dans la rémunération.

Dans ce contexte, le synadic à l'instar de la Commission affirme la nécessité d'un travail collectif ambitieux, indispensable à la vitalité de l'Enseignement catholique et à la continuité de sa mission éducative.

CONSEILS D'ADMINISTRATION GABRIEL

Franck LEVASSEUR

Les deux séances du Conseil d'administration Gabriel tenues au cours de l'année ont permis de faire un point complet sur l'avancement des outils numériques nationaux, en particulier ITEMS, Ange 1D, Ange RH, ainsi que sur la charge de travail associée au pilotage de cet ensemble applicatif.

Malgré des avancées substantielles, les travaux de l'année mettent en évidence des difficultés opérationnelles persistantes, la nécessité d'un accompagnement renforcé et plusieurs enjeux stratégiques pour l'Enseignement catholique.

1. ITEMS : un déploiement massif mais encore fragile

Les échanges ont montré l'importance prise par ITEMS dans la structuration des données à l'échelle nationale.

La qualité des données demeure un point critique. La saisie de l'année précédente a dû être réouverte, plusieurs forfaits État/collectivités et contributions familiales s'étant révélés non conformes. Les observateurs académiques ont souligné le manque de pilotes locaux dans plusieurs académies, ce qui freine le suivi et l'homogénéité nationale.

Afin de consolider le dispositif, il est prévu que les permanentes UDOGEC et UROGEC participent désormais à l'accompagnement de la saisie.

2. Ange 1D : réécriture en cours et montée en qualité

La réécriture d'Ange 1D s'est poursuivie tout au long de l'année, en lien direct avec la nouvelle version d'ONDE. Si les changements fonctionnels restent mesurés, de nombreuses améliorations graphiques et ergonomiques sont introduites.

Les observateurs académiques participent activement aux phases de test, permettant d'ajuster les interfaces et de stabiliser le produit avant son déploiement définitif.

3. Ange RH : bascule généralisée mais collaboration MEN difficile

Toutes les académies ont désormais basculé dans Ange RH, ce qui constitue une avancée majeure vers une gestion harmonisée. Les difficultés se situent davantage dans la co-construction avec le ministère de l'Éducation nationale, qui ralentit certains ajustements fonctionnels.

Néanmoins, les derniers mois ont montré un pilotage plus fluide et un déploiement mieux maîtrisé.

Conclusion générale

Les travaux menés cette année confirment la montée en puissance de l'écosystème Gabriel, devenu une pierre angulaire du pilotage national. Ils soulignent aussi :

- Un besoin urgent de sécurisation des ressources humaines ;
- Une nécessaire amélioration de la qualité des données ;
- L'importance d'un accompagnement renforcé des établissements et académies ;
- La poursuite d'un dialogue exigeant avec le MEN pour stabiliser Ange RH.

Pour le Synadic, l'enjeu majeur demeure la fiabilité des outils au service des chefs d'établissement et la garantie de conditions d'utilisation soutenables pour les équipes administratives.

PILOTAGE DES ÉTABLISSEMENTS

Franck LEVASSEUR

Cette année, la commission « Pilotage des établissements » s'est réunie à deux reprises pour suivre l'essor des regroupements de direction et des multidirections, qui sont de plus en plus utilisés pour répondre aux défis démographiques, économiques et territoriaux.

Si certains dispositifs ont permis de sécuriser des établissements fragiles, de nombreux retours ont mis en évidence des fragilités structurelles, notamment lorsque les réorganisations sont conduites dans l'urgence. Plusieurs configurations ont été mises en place en quelques semaines sans préparation suffisante des équipes, suscitant tensions et incompréhensions. Les difficultés signalées se répètent : absence de formation spécifique, accompagnement insuffisant, rémunération inadéquate des responsables de site et faible association des communautés éducatives.

Pour tenter d'apporter un cadre national, un groupe de travail a été mis en place, chargé de clarifier les règles, de lancer une étude d'ampleur et de proposer des outils de questionnement préalable. Trois axes ont été constitués :

1. Définir un cadre réglementaire national pour les multidirections
2. Lancer une étude à grande échelle sur les conditions de mise en place et leurs impacts
3. Élaborer des documents de questionnement préalable et recommandations

Cependant, le Synadic a exprimé son désaccord quant à la participation à ce groupe de travail où siègent également la CFDT et la CFTC.

Nous avons rappelé que les organisations syndicales de salariés n'interviennent pas dans le cadre statutaire du chef d'établissement et ne relèvent pas des instances compétentes pour définir son rôle, ses responsabilités ou la gouvernance interne de l'Enseignement catholique. Nous avons donc marqué une opposition claire, estimant qu'il n'appartient pas aux syndicats de participer à l'élaboration des orientations structurantes concernant le pilotage des établissements. Une telle composition, en brouillant la frontière entre dialogue social et organisation institutionnelle, crée selon nous une confusion préjudiciable.

En conclusion, au moment où sont rédigé ces lignes, le Synadic a annoncé son retrait du groupe de travail afin de ne pas apparaître comme cautionnant ce dispositif. Face à cela, , la commission a proposé de redéfinir clairement le périmètre et les objectifs du groupe national, en lien avec la Conférence des établissements, et sans participation syndicale pour ce type de travaux.

Suite au prochain épisode !

CNE2

La CNE2 s'est réunie 6 fois cette année en présentiel et en visio.

- Le 8 janvier 2025 : Saisines
- Le 20 mars 2025 : État du mouvement et saisines
- Le 4 juin 2025 : Saisines et préparation de la CNA
- Le 19 juin 2025 : Saisines
- Le 7 juillet 2025 : Préparation de la CNA
- Le 28 novembre 2025 : Bilan du mouvement 2025

La **commission d'appel national sur l'accord collégial** ne s'est pas réunie cette année.

La **commission d'écriture des accords de l'emploi 1^{er} et 2nd degré unifiés** ne s'est pas réunie cette année.

CNA

La CNA s'est réunie une fois.

- Le 11 juillet 2025 : Mouvement national

Denis LE MORZADEC

BRANCHE EPNL

La CPPNI (Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation) s'est réunie à 6 reprises en séances plénières auxquelles il faut ajouter de nombreuses réunions préparatoires.

À compter du mois de mars la CPPNI est transformée en CMP (Commission Mixte Paritaire), la composition est identique mais la présidence occupée par la DGT (Direction Générale du Travail). Les sujets abordés auront été ceux de la NAO qui a abouti à une revalorisation du point EPNL de 0,5% sous forme d'une DUE pour la rentrée scolaire 2025.

La question du financement du dialogue social a été ouverte afin de trouver un cadre pérenne financièrement. Un aboutissement est envisagé pour 2026.

Enfin la NAO 2026 a été ouverte en novembre et devrait aboutir en janvier pour une application au 1^{er} septembre 2026 et doit permettre de mener les NAO établissements en toute connaissance de cause.

La question de la représentativité des organisations syndicales a été traité en juin par un arrêtée de la DGT mais pourrait encore évoluer en ce début 2026. À suivre...

Beaucoup de chantiers restent ouverts : le lien avec l'enseignement supérieur, la question de la seconde partie de carrière, le temps partiel, le régime de prévoyance pour les enseignants,...

SYNADIC

Pas de formation proposée cette année, nous restons à votre écoute pour travailler à d'autres formations ou documents qui pourraient vous être utiles. Ne pas hésiter à nous en faire part.

EEP SANTÉ - GILLES DUPONT

La Commission Paritaire Nationale EEP Santé s'est réunie 9 fois cette année (le 15 janvier ; le 19 mars ; le 03 avril ; le 23 mai ; le 26 juin ; le 03 juillet ; le 18 décembre ; le 12 janvier ; et le 13 janvier).

L'année 2024 aura été marquée par un retour à un exercice positif, grâce à l'augmentation des cotisations, raisonnée par rapport à l'année précédente.

Cet exercice positif permet la reconstitution progressive des réserves, sérieusement mises à mal depuis la sortie de la crise COVID.

Un gros travail sur la communication a été mené.

La CPN EEP Santé travaille actuellement sur le renouvellement de la recommandation.

Vous retrouvez toutes les informations de la commission dans les différentes lettres EEP Santé dont vous êtes destinataires tout au long de l'année mais que vous pouvez également retrouver sur le site SYNADIC. Ces lettres ont vocation à être diffusées auprès de vos personnels.

Prenons soin des autres, prenez soin de vous !

LA PRÉVOYANCE - GABRIEL ANDREI

Les partenaires sociaux pilotent finement les régimes de prévoyance au regard non seulement de leur sinistralité mais également des modifications législatives et réglementaires.

Pour le régime EEP Prévoyance « salariés non-cadres », la contribution employeur sera de 1,35% pour l'exercice 2025.

La ventilation de la cotisation globale a ainsi été arrêtée :

Taux	Non cadres	
Année	Employeurs	Salariés
2023	1,35%	0,20%
2024	1,35%	0,20%

Pour le régime EEP prévoyance « salariés cadres et assimilés » le taux d'appel est maintenu pour l'exercice 2025.

La ventilation de la cotisation globale a ainsi été arrêtée :

Taux	Cadres	
Année	Employeurs	Salariés
2023	1,50%	0,20%
2024	1,50%	0,20%

PRÉVOYANCE ENSEIGNANTS

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les assureurs ont arrêté le compte de résultat de l'exercice 2023 du régime de prévoyance des enseignants rémunérés par l'Etat. Depuis 2014 la CNSP pilote finement le régime au regard non seulement de la sinistralité du régime mais également des modifications législatives et réglementaires (nouvelles tables actuarielles,

augmentation du taux de la CSG/CRDS, impact de la réforme des retraites, améliorations statutaires dans la fonction publique d'Etat portant sur les risques incapacité, invalidité et décès...) et de la nécessaire résorption du déficit accumulé. Rappelons que l'avenant n°2022-1 du 21 avril 2022 révise les taux et la répartition des contributions prévues dans la convention du 28 juin 2012 relative au régime de prévoyance des personnels enseignants et de documentation rémunérés par l'Etat.

Aussi, la contribution établissement est fixée à 1,05% et la contribution du participant est fixée 0,3%. Or, compte tenu du fait que le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture n'ont pas mis en œuvre l'avenant, la contribution du participant reste appelée à 0,2% depuis l'année 2022. Ainsi, pour l'année 2025, **la contribution établissement s'élève à 1,05%, conformément au taux conventionnel.**

La ventilation de la cotisation globale a ainsi été arrêtée :

Taux	Enseignants	
Année	Employeurs	Salariés
2024	1,05%	0,30%
2025	1,05%	0,20%

Depuis la dématérialisation des bulletins de paie des enseignants, chaque rectorat adresse directement à l'OGEC la masse salariale globale enseignants. L'OGEC applique donc sa contribution sur la donnée transmise par le rectorat.

EFP PRÉVOYANCE DES ENSEIGNANTS : MODIFICATION EN VUE

L'Etat a décidé de mettre en place un dispositif de protection sociale complémentaire (PSC) complet pour ses agents. La complémentaire santé se met

en place progressivement et en 2026, ce sera au tour d'un dispositif de prévoyance.

Ce dispositif devrait prendre la forme d'une amélioration du statut des agents et de la mise en place d'un régime facultatif mais financé en partie par l'État.

Le régime EEP prévoyance existant depuis 2006 pour les enseignants agents publics doit être adapté à ce futur dispositif à la forme innovante.

Les organisations patronales ont décidé, sous le visa du Secrétariat Général de l'Enseignement

Catholique, de dénoncer les accords de 2005 et 2012 pour sécuriser la négociation à venir d'un accord de substitution-adaptation.

Fin septembre 2025, le collège des financeurs a décidé de maintenir le régime EEP prévoyance en 2026, dans l'attente de la clarification technique de la protection sociale complémentaire des enseignants.

RELATIONS MINISTÈRE et INSTITUTION

Anne VALETOUX

INSTANCE DE PILOTAGE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

C'est la nouvelle appellation du groupe d'ingénierie de la formation des chefs d'établissement.

voir plus loin).

Ce groupe est constitué de représentants : du collège employeur (dont les 4 OP de CE), des UNISFEC, de l'URSEC (tutelles congréganistes), de l'IFEAP, du bureau des directeurs diocésains, de Formiris, d'experts. Nathalie TRETIAKOW coordonne anime le groupe et en coordonne les travaux au titre de sa délégation à la Direction de Formation des Cadres. Anne Valetoux y représente le Synadic.

Le groupe de travail s'est réuni les :
15 novembre 2024, 11 avril et 16 mai 2025

Les points suivants ont été traités :

Bilan rentrée 2024

La réalité des chiffres rend compte de la difficulté à mettre en oeuvre les orientations voulues par le texte de 2019 :

- Le parcours de détermination joue bien son rôle mais ne permet pas de créer un vivier suffisant en premier degré notamment.
- Le parcours préalable constitue un vivier qui est insuffisamment utilisé.
- **Le nombre de chefs d'établissements nommés sans formation préalable reste élevé et a augmenté depuis 3 ans en second degré.**
- **Trop de chefs d'établissements ne vont pas au bout de la certification, parfois avec l'accord de leur tutelle.**

Ces constants suscitent des questionnements :

- Comment peut-on sensibiliser aux enjeux de la formation et sensibiliser à la nécessaire professionnalisation des chefs d'établissement ?
- Le recrutement en premier degré reste complexe (difficulté à mobiliser les enseignants, envoi en formation rendu difficile par le non-remplacement des enseignants lors des semaines de formation). Comment créer le vivier nécessaire ?

- Comment aborde-t-on la question RH des responsables ? Quelle gestion prévisionnelle des emplois ?

Nécessité de se doter de données de suivis fiables permettant de sensibiliser les tutelles.

➤ Session fondamentale des chefs d'établissement

La session « fondamentale » d'accueil des nouveaux chefs d'établissement a été totalement retravaillée par l'ECM qui s'est adjoint un groupe de pilotage.

La nouvelle session, organisée sur 2 jours les 30 septembre et 1er octobre, a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels. La présence du SGEC, des directeurs d'ISFEC, des DTTF, des représentants des OP, de l'URCEC a donné force et cohérence à l'ensemble.

Les retours sont globalement très positifs. Forte satisfaction des NCE qui pointent la mixité des modalités, des thèmes et des intervenants, mettant en complémentarité les enjeux/les valeurs et le quotidien professionnel.

La session 2025 sera organisée selon les mêmes modalités et suivie par le groupe de pilotage. Elle se déroulera les 29 et 30 septembre.

L'URCEC réfléchit à la manière de faciliter la participation des chefs d'établissement des petites écoles de leurs réseaux.

Relecture du programme de formation.

➤ Organisation de l'année 2

➤ Séminaire ISFEC/ECM

Quelques points partagés avec le groupe d'ingénierie :

- La journée de travail sur l'accompagnement professionnel a réuni 80 personnes de tous les OF. Elle a permis de poursuivre la construction d'une culture commune. Une nouvelle journée sera

RELATIONS MINISTÈRE et INSTITUTION

proposée en 2025 et associera les tutelles afin de travailler à l'articulation entre accompagnement professionnel et accompagnement institutionnel.

- L'évaluation : poursuivre la construction d'une culture commune.
- Fiches d'évaluation des blocs : la rubrique « conseils et perspectives » est souvent mal comprises. Cette remarque sera portée à l'attention de la commission de certification.
- Les jurys d'évaluation : Un travail est en cours afin que les pratiques soient harmonisées entre les différents OF.

La nécessité d'une formation des jurys est pointée .

➤ Articulation Formation Initiale/Formations Continue

Une rencontre a été organisée par Jean-Jacques ELETUFE. Elle a réuni les représentants des organisations professionnelles de chefs d'établissement et les représentants de l'UNISFEC et l'ECM.

Le groupe propose qu'elle s'élargisse également aux représentants des tutelles : URCEC et Bureau des Directeurs Diocésains.

➤ Mise en oeuvre des réunions bisannuelles

Rappel des modifications apportées par le renouvellement du Titre de Dirigeant concernant le groupe qui devient « l'instance de pilotage pédagogique de la formation des chefs d'établissement ».

Extrait du dossier France Compétences :

Le pilotage pédagogique de la certification est assuré par le SGEC qui réunit une instance de pilotage pédagogique chargé du suivi des organismes de formation et de l'évaluation de l'ingénierie mise en oeuvre par les Instituts habilités.

Ce groupe, composé pour une part de représentants de la commission de certification, travaille à partir :

- *Du bilan des réunions régulières menées avec les organismes de formation qui préparent à la certification. Chaque organisme est rencontré*

une fois tous les deux ans par deux membres du groupe d'ingénierie.

- *Des retours des séminaires de travail annuels réunissant les directeurs des organismes de formation et leurs responsables de formation.*
- *D'une évaluation globale du dispositif réalisée à mi-parcours de la période d'enregistrement. Cette évaluation mobilise l'ensemble des parties prenantes au travers d'enquêtes qualitatives et quantitatives (Cf.4.).*

Les échanges permettent de confirmer l'intérêt institutionnel et politique de ces rencontres.

Une proposition de cadrage, basée sur l'expérience passée, est travaillée par le groupe.

Suite aux échanges, l'instance valide : l'organisation bisannuelle de ces réunions.

Des rencontres de 2 heures, en visio, prévues par territoire de formation.

Animation : Nathalie TRETIAKOW en tant que représentante du SGEC et un membre de l'instance.

Intitulé : Relecture territoriale de la mise en oeuvre du dispositif de formation

Objectifs : Échanger entre partenaires intervenants sur le dispositif, d'une part sur les actions de formation des 2 années passées et de celle qui est en cours, d'autre part d'anticiper l'évolution de ce dispositif pour les années à venir et enfin d'aborder les particularités liées au territoire.

Participants : les représentants des ISFEC du territoire, le représentant de l'ECM concerné, le DTTF et les directeurs diocésains du territoire, les représentants de l'URCEC des diocèses concernés.

RELATIONS MINISTÈRE et INSTITUTION

RENCONTRES AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Ministère de l'Éducation Nationale avait renoué le dialogue avec les différentes Organisations Professionnelles de l'enseignement privé sous la forme de rencontres individualisées. Nos interlocuteurs nous avaient été accordé un temps d'échange de plus de deux heures le 7 novembre 2024 et s'étaient montrés à l'écoute des préoccupations de terrain que nous leur avions partagées.

Le principe de fonctionnement des IOP, en lien avec les Directeurs Diocésains, avait été présenté. Enfin, le SYNADIC avait réaffirmé son positionnement dans une démarche d'association avec l'État, dans le respect du caractère propre des établissements.

Il n'y a pas eu d'autres contacts avec le MEN !

COMMISSIONS DE CERTIFICATION - MATHIEU LAFIS

TITRE 1

« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et / ou de formation »

La commission s'est réunie en 2025 : le 12 février, le 3 avril en visio, le 2 juillet, le 04 septembre et le 11 décembre 2025.

Son travail a consisté :

France compétences a rendu publiques sa décision d'enregistrement aux répertoires nationaux du titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », dont l'organisme certificateur est le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

Sa durée de validité est fixée à trois ans. La commission a effectué un travail régulier tout au long de l'année 2025 pour assurer la bonne gestion de ce titre.

Par ailleurs, le calendrier des réunions de la commission a été centré sur plusieurs missions clés :

1. La validation des Jurys BC1 (Bloc de Compétences 1) : La commission a procédé à la validation des jurys pour plusieurs sessions prévues dans divers ISFECs et autres lieux de formation.
2. La gestion de la VAE.
3. La commission s'est également penchée sur l'examen des demandes de dérogation, la validation des travaux complémentaires, et des points organisationnels concernant la plateforme MyCertif. Elle a aussi reçu le retour

de la commission intertitres concernant la formation des jurys.

TITRE 2

« Coordinateur opérationnel »

La commission s'est réunie en 2025 : le 7 février, le 3 avril, le 07 mai, le 4 juillet, le 6 novembre et en visio le 11 décembre.

Son travail a consisté en :

- Validation des Jurys EFT (épreuve finale transversale) et VAE
- Traitement des Dossiers VAE : La Commission étudie minutieusement les dossiers de recevabilité VAE. En cas de validation partielle, la commission peut conseiller au candidat de passer par la voie de la formation pour acquérir les blocs manquants.
- Examen des Dérogations

La Commission s'est également penchée sur des aspects procéduraux visant à améliorer la qualité et l'équité des certifications.

Un enjeu majeur a été le renouvellement du titre de coordinateur opérationnel. L'enregistrement actuel prendra fin en avril 2026, et le dossier de renouvellement doit être déposé au plus tard en décembre 2025. Un travail approfondi sur le référentiel du titre a été fait avec de nombreux allers et retours entre toutes les parties prenantes..

RELATIONS MINISTÈRE et INSTITUTION

COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (CNPSIEP) - MATHIEU LAFIS

Réunion exceptionnelle concernant le droit à bourse automatique le 4 juin 2025.

Son ordre du jour porte exclusivement sur la proposition d'un dispositif d'automatisation de la bourse de droit élargi pour les parents d'élèves de l'enseignement privé sous contrat. Ce dispositif, calqué sur ce qui est pratiqué dans l'enseignement public depuis un an, vise à systématiser l'examen du droit à bourse et ainsi de toucher plus largement les familles.

Réunion d'étapes et d'information le 12 décembre 2025.

Cette réunion est principalement consacrée à des points d'actualité sur les systèmes d'information, tels que :

- L'information sur la doctrine technique pour l'éducation non applicable à l'enseignement privé.

- La présentation des évolutions de différents livrets, comme le Livret de parcours inclusif (LPI), le Livret scolaire du lycéen (LSL), et le Livret scolaire unique (LSU).
- Le point sur l'Outil numérique pour les directeurs d'école (ONDE V2).
- L'Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (ADAGE).
- Le point sur l'application Faits établissements.
- Le Tableau de bord Remplacement de courte durée. Le ministère observe un taux de remontées de données insuffisant dans le tableau de bord national de l'Enseignement catholique. Le ministère constate un taux de remontées insuffisant pour l'Enseignement Catholique
- Un nouveau point sur l'automatisation de l'examen du droit à bourse.

Depuis notre dernière Assemblée générale qui s'était tenue le 29 janvier 2025, la Commission pédagogique s'est mobilisée prenant ainsi en charge les missions placées sous sa responsabilité par votre conseil d'administration.

Principales missions attribuées au pôle pédagogique :

- La Pédagogie : Myriam GIRET, Mathieu LAFIS, Pierre COMBROUX, Pierre REHLINGER, Véronique ESCULIER
- La Pastorale : Pierre REHLINGER
- RenaSup : Myriam GIRET
- Agence Excellence Pro : Myriam GIRET
- Groupe certification / diplomation : SGEC

PLAN DE FORMATION

La réalisation du plan de formation représente un point essentiel de notre activité, l'objectif étant de chercher à répondre aux besoins recensés et de privilégier les formations décentralisées en régions. Il est possible également de monter une formation par rapport à une demande particulière émanant d'un territoire.

Douze formations ont été délocalisées :

- **Audit des établissements privés** - 13 février 2025 à Toulon
- **CSE** - 5 mars 2025 en Normandie
- **Crispations et judiciarisation des relations avec les familles** - 24 mars 2025 à Lille
- **Audit des établissements privés** - 7 avril 2025 à Saint-Maur
- **Audit des établissements privés** - 15 avril 2025 à Saint-Maur
- **Crispations et judiciarisation des relations avec les familles** - 13 mai 2025 en Vendée
- **Audit des établissements privés** - 22 mai 2025 à Allaire
- **Audit des établissements privés** - 20 juin 2025 à Nancy

- **Crispations et judiciarisation des relations avec les familles** - 10 septembre 2025 à Angers (le Synadec est porteur de la formation)
- **Crispations et judiciarisation des relations avec les familles** - 19 septembre 2025 à Marseille (le Synadec est porteur de la formation)
- **Entretien triennal** - 30 septembre 2025 à Angers
- **Crispations et judiciarisation des relations avec les familles** - 25 novembre 2025 aux Ponts de Cé.

Trois journées de formation à Montrouge :

- **Être adjoint au chef d'établissement** - journée 3 - 17 mars 2025 à Montrouge
- **Entretien triennal** : 15 mai 2025 à Montrouge

Nous avons renouvelé et étoffé avec le Synadec notre plan de formation 2025-2026 avec deux nouvelles formations :

- Mener un entretien d'analyse triennal de la classification
- La rumeur

PÉDAGOGIE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET VOIE PROFESSIONNELLE - MYRIAM GIRET

Myriam GIRET participe au travail entrepris par RENASUP pour l'enseignement supérieur de demain et la réforme de la voie professionnelle dans l'Enseignement Catholique.

Elle représente le synadic dans le groupe chargé de valider l'ingénierie du séminaire : « L'apprentissage

dans l'Enseignement catholique : une nouvelle liberté à articuler (20-21-22 octobre 2025)

Elle a représenté le synadic dans la coordination nationale ETP.

« POINT PÉDAGO »

Chaque conseiller du pôle pédagogique en fonction de l'actualité du moment, propose des communiqués tout au long de l'année.

Le point pédago propose dans chaque bulletin une veille pédagogique qui recense tous les textes officiels parus.

Le site est aussi alimenté afin d'y trouver les textes références, des documents ... qui peuvent vous être utile pour le pilotage de votre établissement.

LA PASTORALE

Merci à notre conseiller Pierre REHLINGER, responsable de la pastorale, qui nous apporte une nourriture spirituelle éclairant les questions du moment, et ce, à chaque temps fort du Synadic (CA, bulletins, AG)

DRA-DD

Le pôle pédagogique intervient également lors des réunions des DRA-DD.

Mathieu LAFIS

Le SYNADIC a été représenté par Mathieu LAFIS lors des réunions suivantes, en tant que conseiller.

Le conseil Fédéral s'est réuni les 16 janvier, 20 mars, 12 juin et le 17 décembre 2025.

CONSEIL FÉDÉRAL

16 janvier 2025	20 mars 2025
<p>ORDRE DU JOUR</p> <p>1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL Conseil fédéral du 21 novembre 2024.</p> <p>2. FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Point sur le contexte budgétaire▪ Point d'étape programmation 2024-2025▪ Restitution du travail de la CFPF et préconisations 2025-2026 <p>3. ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en oeuvre d'une réflexion stratégique à moyen terme dans le cadre du contexte budgétaire actuel.▪ Définition d'un cahier des charges pour le groupe « conseil stratégique »▪ Présentation du groupe de travail sur la relecture du Pacte fédéral <p>4. QUESTIONS DIVERSES</p>	<p>ORDRE DU JOUR</p> <p>1. PRISE DE PAROLE DU PRESIDENT</p> <p>2. APPROBATION DU PROCES VERBAL Conseil fédéral du 16 janvier 2025</p> <p>3. FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Programmation 2024-2025▪ Point d'étape du plan global de formation▪ Retour de la CFPF▪ Programmation offre nationale 2025-2026▪ Le parcours trousse de secours du suppléant▪ Modularisation dans la console Formiris (ACA) <p>4. VIE DE LA FÉDÉRATION</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Situation financière et budgétaire Dotation MEN 2025▪ Atterrissage 31/08/2025▪ Ajustement budgétaire▪ Retour des travaux de la CFAF▪ Retour des travaux de la CFRH▪ Vote sur les nouvelles modalités de remboursement des frais annexes▪ Mise en place de la facturation électronique▪ Proposition de calendrier 2025-2026 <p>5. ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Modification du Règlement intérieur de la Fédération▪ Point d'étape Prospective

12 juin 2025

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Conseil Fédéraux du 20 mars 2025

2. FORMATION

- Programmation 2024-2025 :
 - Point d'étape
 - Ajustement budgétaire Formation 25/26
 - Financement laïcité/Evars/3 PF

3. ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION

- Retour des travaux de la CFAF
- Réduction des délais d'ouverture des dossiers de remboursement

- Remboursement kilométrique sur la base SNCF
- Atterrissage budgétaire 2024/2025
- Ajustement budgétaire 2025/2026
- Retour sur les travaux de la CFRH
- Retour sur la phase 1 de la Prospective et développement

4. VIE DE LA FÉDÉRATION

- Validation des statuts types AT (après consolidation des amendements)

4. QUESTIONS DIVERSES

- Présidence de la CFPF

17 décembre 2025

Assemblée générale

CONSEIL FÉDÉRAL EXTRAORDINAIRE - ORDRE DU JOUR

Présentation du rapport du Conseil stratégique - Analyse des propositions de restructuration de la Fédération - Débats et échanges sur les scénarios de restructuration - Votes
2025 est une année de transition stratégique pour Formiris avec :

1. Contexte financier constraint

- Baisse durable de la subvention ministérielle.
- Budget formation ramené à 18 M€ au lieu de 21 M€, consommé à 99 %.
- Effort marqué de rationalisation : – 8,11 % de frais de fonctionnement.
- Trésorerie en baisse.

Vote d'un budget complémentaire pour accélérer la formation à la laïcité.

2. Activité de formation soutenue

- 96241 inscriptions et 88347 départs en formation.
- 65 869 enseignants formés, en hausse malgré une offre plus ciblée.
- Moins de formations proposées, mais mieux remplies

5. Parcours professionnels et attractivité du métier

- Soutien affirmé à l'entrée dans le métier, aux concours et à l'évolution professionnelle.
- Développement de parcours certifiants pour chefs d'établissement, cadres et formateurs.

3. Priorité aux projets d'établissement

- Les projets d'établissement représentent 52 % de la programmation territoriale.
- Accent mis sur la maîtrise du métier, la cohésion des équipes et l'évolution des pratiques pédagogiques.

6. Numérique et prospective

- Intérêt croissant pour l'IA, mais digitalisation encore limitée dans les formats de formation.
- Projet EFFATA structurant ; réflexion prospective engagée, puis mise en veille active fin 2025.

4. Axes institutionnels renforcés

- Forte mobilisation sur la laïcité, l'éducation inclusive (CAPPEI) et la prévention / protection des publics.

7. Relation avec l'Etat

- Le MEN demande une refonte de la convention, une meilleure maîtrise des frais de gestion et un pilotage renforcé de la qualité des formations.

Ce qui amène Formiris à réfléchir à une logique de restructuration stratégique.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Stéphane THIÉBAUT

Le Synadic participe en tant qu'organisation professionnelle au sein du collège employeur à des instances paritaires traitant de la formation professionnelle des personnels relevant de la Convention Collective des Salariés des Établissements Privés à but non lucratif (EPNL). Les orientations et positions que nous présentons et prenons sont définies en lien avec le Collège Employeur.
Depuis janvier 2024, Stéphane THIÉBAUT assure cette représentation

LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPN EFP)

Cette commission donne les orientations prioritaires en matière de formation. Elle promeut la formation professionnelle dans notre branche professionnelle en liaison avec l'évolution de

l'emploi et des compétences. Elle met en place des formations qualifiantes pour les salariés (CQP).

La CPNEFP s'est réunie 8 fois.

L'OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT (OPMQ)

Cet observatoire est chargé par la CPNEFP de mener les études nécessaires à la prise de décisions en s'appuyant sur des cabinets conseils et les services d'AKTO. Il assure une veille prospective sur l'évolution

qualitative et quantitative des métiers de la branche, tant au niveau national qu'au niveau régional.

L'Observatoire s'est réuni 3 fois en visio

LA SECTION PARITAIRE PROFESSIONNELLE (SPP)

Elle est garante des orientations financières mises en œuvre par AKTO. Elle réunit le collège employeur et le collège salarié.

La SPP s'est réunie à 8 reprises.

Les règles de gestion permettent d'optimiser les fonds

dédiés à la formation professionnelle. Des actions collectives, en réseau ou de branche ou proposées par les OPCO en région, ont permis de financer certains besoins de formation de nos établissements. Réunie à l'initiative d'Akto, la SPP propose aussi les solutions de financement pour l'apprentissage.

COMMISSION DE CERTIFICATION DES CQP DE LA BRANCHE AINSI QUE LES VAE

Elle s'est réunie 4 fois .

À noter qu'en parallèle de ces commissions, des

groupes de travail se réunissent régulièrement pour plus d'efficacité lors de la tenue des commissions.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 24/25

Deux études ont été menées en lien avec Akto et les commissions :

- Une étude prospective sur les métiers accessibles via l'apprentissage (MAVA)

- Une autre étude sur les métiers de RVS et ASEM

FORMATION PROFESSIONNELLE

CERTIFICATIONS

- Rénovation du CQP EVS M2025 et enregistrement au RNCP pour 5 ans;
- Réécriture du CQP Attaché de gestion M2025, poursuite de l'expérimentation pour le dépôt d'une demande d'enregistrement à France compétences au RNCP;
- Inscription des CQP de vie scolaire sur le portail de France VAE.

FOCUS SUR LES 2 ÉTUDES PORTÉES PAR L'INTERBRANCHES (OMPQ EEP + AKTO+ CABINET)

Asem /RVS: avec le cabinet Katalyse

Cette étude a permis de mieux connaître :

- Les salariés, en particulier leurs profils, leurs parcours, leurs missions et leurs réalités professionnelles.
- Leur environnement de travail
- Et d'analyser l'offre et les besoins en formation ; identifier les besoins en recrutement et les profils recherchés.

MAVA avec le cabinet Paradoxes

L'étude a porté sur les Métiers Accessibles par la Voie de l'Apprentissage en proposant :

- Un état des lieux détaillé de l'apprentissage dans l'interbranches, avec une analyse fine des chiffres clés, du profil des apprentis, de la perception des établissements, des besoins identifiés et de l'offre de formation.

COMMUNICATION

Christelle BOHOTINEANU

Sous la responsabilité de Christelle BOHOTINEANU

La communication exerce principalement ses missions au service du bulletin.

Elle assure également la mise à jour du site internet, ainsi que la préparation de tous les supports visuels du Synadic.

BULLETINS

Chaque bulletin comporte un dossier principal, en lien avec l'actualité de nos fonctions de chef d'établissement, ainsi que différents articles sur des sujets très variés.

Chaque adhérent peut contribuer au bulletin :

- En écrivant lui-même un article
- En proposant à l'un des membres de son équipe d'en rédiger un
- En informant l'équipe communication du Synadic de faits méritant d'être relatés

De nouveaux chefs d'établissement ont rejoint les rangs des contributeurs réguliers, même s'ils sont encore peu nombreux.

Le Bulletin, outre le format papier reçu par chaque adhérent, est disponible en format numérique et téléchargeable sur le site, après identification.

SITE INTERNET

Le site souhaite coller au plus près des préoccupations des adhérents. Les nombreuses connexions montrent qu'ils apprécient ce service. Nous avons également mis en place une assistance juridique qui passe par un formulaire de contact sur le site.

Rappelons que les comptes-rendus des Conseils d'Administration sont consultables en ligne.

Les documents présents sont régulièrement vérifiés de manière à proposer la dernière mise à jour en date des évolutions de chaque secteur d'activité.

Cette année encore, nous avons apporté aux adhérents les informations concernant les différentes évolutions sociales avec le plus de réactivité possible.

Le système d'adhésion en ligne fonctionne bien, depuis maintenant plusieurs années.

Le site est également le support unique du plan de formation commun au Synadic et au Synadec.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Christelle BOHOTINEANU

Sous la responsabilité de Christelle BOHOTINEANU, Bénédicte PRADIÉ

La Délégation Générale comporte quatre secteurs principaux :

ADMINISTRATIF

- Participation et organisation des Conseils d'Administration, réunions de Bureau, journées DRA DD
- Organisation des formations SYNADIC
- Organisation de la Rencontre Annuelle et de l'Assemblée Générale

- Gestion des comptes Microsoft des administrateurs
- Mise à jour des fichiers DRA et DD

RELATIONNEL

- Aide téléphonique aux adhérents
- Gestion du courrier électronique (réponses aux questions, transfert aux administrateurs, convocations...)
- Relecture et mise en forme des comptes-rendus des Conseils d'Administration rédigés

par le secrétaire Raphaël THOMASSIN, puis Pierre REHLINGER. Ils sont mis en ligne, après l'approbation du Conseil d'Administration

- Lien avec le juriste

COMMUNICATION

La communication est administrée par Christelle BOHOTINEANU.

- Réalisation des bulletins du Synadic
- Réalisation du catalogue « plan de formation »
- Réalisation des documents de l'Assemblée Générale : invitations, rapports, pochettes...
- Communication sur les réseaux : gestion des groupes WhatsApp « délégués » et « Conseil d'administration », DD DRA, posts Linkedin

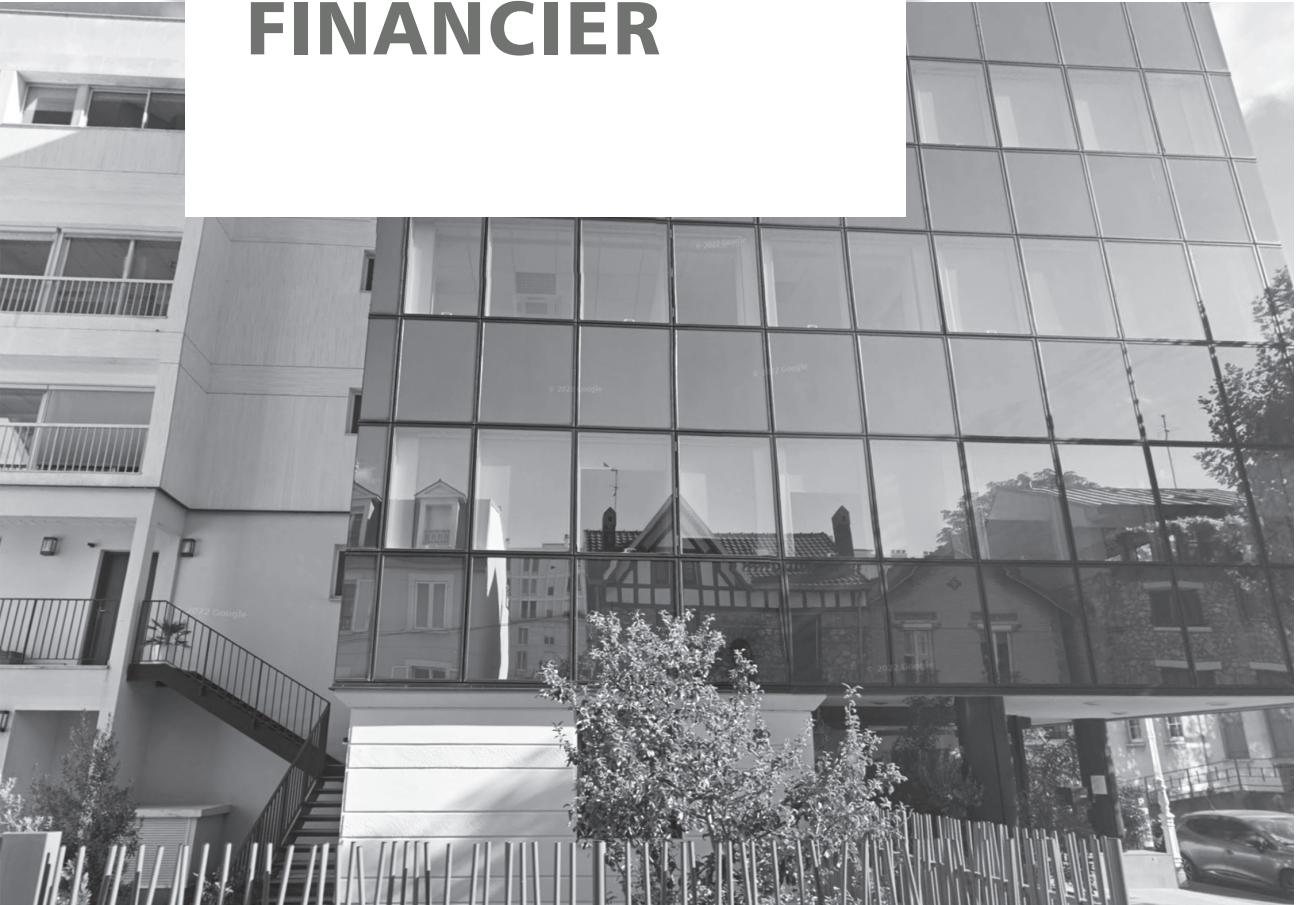
- Site internet du Synadic
 - Lien avec la société créatrice du site
 - Création de contenu
 - Mise à jour des documents
 - Création des actualités
 - Envoi des courriers par le site

COMPTABILITÉ

- Gestion des cotisations des adhérents (adhésion, vérification, saisie, relance...) : principale tâche de Bénédicte PRADIÉ
- Règlement des factures
- Règlement des frais de déplacement des administrateurs, des chargés de mission, des DRA et DD

- Gestion des formations du département Pédagogie et du plan de formation annuel par Bénédicte PRADIÉ
- Saisie comptable
- Relation avec le cabinet d'experts-comptables Fic-Expertise.

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT FINANCIER

Sous la responsabilité de Gilles DUPONT, Christelle BOHOTINEANU,
assistés par Charles-Antoine BICHET



- Attestation -

ATTESTATION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité :

Association SYNADIC
2 Rue CHAINTRON

92120 MONTROUGE
FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Conformément à notre lettre de mission en date du 31/08/2020, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 605 205 €
Produits d'exploitation :	595 803 €
Excédent :	83 202 €

Fait à : BRUZ

Le : 28/11/2025

Charles-Antoine BICHET

Expert-comptable

RAPPORT FINANCIER

BILAN

- BILAN ACTIF -

SYNADIC

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Brut	31/08/2025 Amort. et	Net	31/08/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	70 711	62 504	8 207	12 716
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	70 711	62 504	8 207	12 716
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 572		2 572	7 572
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	50 550		50 550	50 550
Disponibilités	1 542 186		1 542 186	1 442 407
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	1 690		1 690	1 559
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 596 998		1 596 998	1 502 088
TOTAL ACTIF	1 667 708	62 504	1 605 205	1 514 804

*Modèle Association

RAPPORT FINANCIER

- BILAN PASSIF -

SYNADIC

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025	31/08/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	73 535	67 089
Total Fonds propres sans droit de reprise	73 535	67 089
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise	73 535	67 089
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 028 110	1 028 110
Report à nouveau	367 546	357 878
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	83 202	9 668
Situation Nette (sous-total)	1 552 393	1 462 744
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	1 552 393	1 462 744
FONDS REPORTÉS ET DÉDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIES	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	61	51
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 348	2 624
Dettes fiscales et sociales	14 201	10 078
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes		39 307
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	31 202	
TOTAL DETTES	52 812	52 060
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 605 205	1 514 804

*Modèle Association

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT

- COMPTE DE RESULTAT -

SYNADIC

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025 (12 Mois)	31/08/2024 (12 Mois)
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens	70 548	37 486
Ventes de prestations services	525 244	502 025
Dont parrainages		
Subventions d'exploitation		
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11	
Total des produits d'exploitation (I)	595 803	539 511
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	400 401	428 859
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 007	2 960
Salaires et traitements	91 976	83 806
Charges sociales	40 702	32 645
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 509	6 637
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés		
Autres charges	4	
Total des charges d'exploitations (II)	540 599	554 906
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	55 204	-15 395
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	36 614	28 969
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Définitions positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (III)	36 614	28 969

*Modèle Association

RAPPORT FINANCIER

- COMPTE DE RESULTAT -

SYNADIC

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025 (12 Mois)	31/08/2024 (12 Mois)
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	36 614	28 969
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	91 818	13 574
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	91 818	13 574
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels (V)	5 000	
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	224	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		708
Total des charges exceptionnelles (VI)	224	708
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-224	4 292
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	8 392	8 198
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	632 417	573 480
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	549 215	563 812
EXCEDENT OU DEFICIT	83 202	9 668
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

*Modèle Association

RAPPORT FINANCIER

PROPOSITIONS DE TARIFS DE COTISATIONS POUR 2026-2027

	2025 - 2026	2026 - 2027
Part fixe pour établissements de moins de 200 élèves	20,00 €	20,00 €
Part fixe pour établissements de plus de 200 élèves	101,00 €	101,00 €
Publications	86,00 €	86,00 €
Part établissement par élève	1,45 €	1,50 €
Membres associés	86,00 €	86,00 €
Publications - Abonnement supplémentaire	60,00 €	60,00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026-2027

		Réalisé 2023-2024	Prévisionnel AG 2024 - 2025	Réalisé 2024-2025	Delta N-N-1	Prévisionnel AG 2025 - 2026	Prévisionnel AG 2026 - 2027
		CHARGES					
6040	Prestations Informatiques	15 229	20 000,00	16 270	1041	24 000,00	23 000,00
6061	Charges régions	24 479		44 187	19 708	30 000,00	50 000,00
6063	Fournitures Entretien, petit équip.	237	1 500,00	946	709	1 000,00	1 100,00
6064	Fournitures administratives	1 324	1 500,00	445	-879	1 500,00	1 500,00
60	ACHATS	41 269	23 000	61 848	20 579	56 500	75 600
6132	Loyers Immobiliers	12 493	11 200,00	12 520	27	16 000,00	15 000,00
6140	Charges locatives & copropriété	6 000	7 000,00	7 653	1653	7 000,00	8 000,00
6141	Frais reprographie	379	600,00	696	317	600,00	700,00
6142	Frais Bulletins	26 077	48 000,00	45 179	19 102	48 000,00	35 000,00
6150	Communication	11 529	3 000,00	6	-11 523	3 000,00	1 000,00
61603	Assurances Mutuelle St Christophe	5 090	5 000,00	5 842	752	5 500,00	6 000,00
6163	SGEC Participation Avocat	0	1 000,00	1 488	1 488	1 000,00	1 500,00
6180	Documentation Générale	4 258	1 200,00	3 605	-653	3 400,00	3 700,00
61	SERVICES EXTERIEURS	65 826	77 000	76 989	11 163	84 500	70 900
6210	Frais de Formation	12 537	13 000,00	23 752	11 215	13 000,00	24 000,00
6211	Mise à disposition de personne	20 000	20 000,00	20 000	0	20 000,00	20 000,00
6220	Rémunération d'intermédiaires	0			0	0,00	0,00
6226	Expert comptable	4 620	5 000,00	4 909	289	5 200,00	5 200,00
6228	Honoraires avocats/service juridique	16 977	26 000,00	22 344	5 367	20 000,00	45 000,00
6230	Dons/Cadeaux	1 448	2 500,00	1 760	312	2 500,00	2 000,00
6233	Manifestations et expositions	0	6 000,00		0	6 000,00	6 000,00
62401	Mission du CA	14 321	25 000,00	13 503	-818	25 000,00	20 000,00
62402	Frais chargés de mission	0	1 000,00	1 576	1 576	1 000,00	2 000,00
62403	Frais du CA	81 590	75 000,00	67 716	-13 874	80 000,00	80 000,00
6241	Frais rencontres DRA/DD	21 718	26 000,00	18 014	-3 704	26 000,00	22 000,00
6251	Organisation AG	92 955	43 000,00	50 860	-42 095	43 000,00	50 000,00
6257	Réception	18 972	1 000,00	297	-18 675	6 000,00	6 000,00
6261	Frais Postaux	669	1 500,00	773	104	1 000,00	1 000,00
6262	Frais Télécom	1 041	1 500,00	1 162	121	1 500,00	1 500,00
6270	Services banquaires et assimilés	632	600,00	690	58	700,00	700,00
	Commission carte bancaire site	1 759	1 800,00	1 683	-76	2 200,00	2 000,00
6280	Cotisations	32 524	30 000,00	32 524	0	35 000,00	34 000,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	321 763	278 900	261 563	-60 200	282 100	321 400

RAPPORT FINANCIER

6313	Participation à la formation continue	712	800	781	69	800	800
63512	Taxe Foncière	2 234	2 600	1 847	-387	2 600	2 300
635130	Impots locaux	14	700	380	366	600	500
63	IMPOTS-TAXES-VERSEMENTS ASSIMILÉS	2 960	4 100	3 008	48	3 200	2 800
641	REMUNERATION DU PERSONNEL	83 806	86 000	91 976	8 170	87 000	89 000
6451	Cotisations URSSAF	22 054	23 000,00	29 232	7 178	23 000,00	28 000,00
6452	Mutuelle	373	600,00	312	-61	700,00	400,00
6453	Retraites	6 630	7 000,00	7 577	947	7 000,00	8 000,00
64531	Prévoyance	1 341	1 500,00	1 469	128	1 500,00	1 500,00
6455	Participation Transport	2 055	2 100,00	2 112	57	2 200,00	2 200,00
6472	Médecine du travail	192	200,00	0	-192	300,00	200,00
645	CHARGES SECURITE SOCIALE & PREV.	32 645	34 400	40 702	8 057	34 700	40 300
64	CHARGES DU PERSONNEL	116 451	120 400	132 678	16 227	122 500	130 100
65	Charges diverses de gestion courante	0	200	4	4	200	200
67	Charges excep/Opération gestion	708	2 000	224	-484	2 000	20 000
68	Dotation aux amortissements	6 637	8 000	4 509	-2 128	7 000	13 000
69	Impots société personnes but non lucratif	8 198	1 000	8 392	194	3 000	9 000
6	COMPTE DE CHARGES	563 812	514 600	549 215	-14 597	561 000	643 000
PRODUITS							
706	Cotisation adhérents	485 505	495 000	485 264	-241	496 000	498 000
708	Produits formation	16 520	10 000	39 980	23 460	13 000	40 000
707	Produits régions	37 486		70 548		30 000	50 000
70	Cotisations Formations-Régions	539 511	505 000	595 792	56 281	539 000	588 000
7541	Dons	0	5 000	0	0	0	0
7580	Produits divers de gestion courante	0	0	11	11	0	0
75	PRODUITS DIVERS	0	5 000	11	11	0	0
764	Revenus des VMP						
7681	Revenus produits financiers non fiscalisés	28 969	1 500	36 614	7 645	22 000	35 000
7682	Intérêts fiscalisés						
76	Revenus financiers	28 969	1 500	36 614	7 645	22 000	35 000
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000		0			
775	Produits des cessions éléments d'actif		3 100	0		0	0
77	Produits exceptionnels	5 000	3 100	0	-5 000	0	0
7	PRODUITS	573 480	514 600	632 417	58 937	561 000	623 000
		9 668	0	83 202		0	-20 000

BUDGET PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 26-2027

Informatique	10 000,00 €
--------------	-------------

EN CONCLUSION...

Ce rapport d'activité illustre la diversité et la richesse des missions accomplies par vos conseillers, qui œuvrent avec dévouement pour défendre les valeurs du Synadic. Avec bienveillance, mais aussi rigueur et exigence, nous travaillons collectivement au service de notre communauté éducative.

Au sein du conseil d'administration, notre priorité reste inchangée : protéger vos intérêts tout en poursuivant l'objectif du bien commun. Chaque dossier, qu'il suscite enthousiasme ou prudence, témoigne de notre engagement partagé pour l'éducation des jeunes confiés par leurs familles.

C'est avec une détermination sans faille que nous vous présentons ce rapport d'activité et ce rapport financier, preuves concrètes du chemin parcouru et de notre volonté de relever ensemble les défis à venir.

Pierre REHLINGER



Organisation professionnelle de Chefs d'établissements
catholiques d'enseignement du second degré
2-4, rue Chaintron • 92120 MONTROUGE • 01 55 48 04 57
contact@synadic.fr • www.synadic.fr

